

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Grouselle, 14 juin 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Ane-Cronier](#) est cité(e) dans cette lettre
[Grouselle](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (197)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Grouselle, 14 juin 1848, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/26681>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 juin 1848](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Grouselle](#)

Lieu de destination Le Nouvion-en-Thiérache (Aisne)

Description

Résumé Godin demande à Grouselle d'obliger Émond à payer ce qu'il doit. Il l'informe qu'il a reçu 42,50 F de la veuve Voisin et 49 F de Brancourt. Il lui demande de prévenir madame Ane-Cronier qu'elle doit payer 108,65 F avant la fin du mois de juin, et lui indique qu'il se tiendra pour payé avec Bocquillon.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures](#)
["Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Ane-Cronier \[madame\]](#)
- [Bocquillon \[monsieur\]](#)
- [Brancourt \[monsieur\]](#)
- [Émond \[monsieur\]](#)
- [Voisin \[madame\]](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Grouselle

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Droit/Justice

Biographie Huissier au Nouvion-en-Thiérache (Aisne) au milieu du XIXe siècle. Le nom peut être orthographié Grouzelle.

Nom Ane-Cronier

Genre Non pertinent

Pays d'origine Inconnu

Activité Commerce

BiographieCommerce établi au Nouvion-en-Thiérache (Aisne) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire. Godin correspond avec monsieur Ane-Cronier puis avec madame veuve Ane-Cronier.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022
Dernière modification le 26/04/2023

1864

Jan

14

197

Monsieur Gruselle

si le dñe Gruselle refuse de payer il ne
peut se refuser à régler dans le cas où il
voudrait à prétendre que le compte que je lui
présente n'est pas fait et qu'il donc l'obliger à
terminer.

j'ai reçu le 6 aout la reçue de la V^e vicomte
de Fr 102.50 et le montant de celle d'Amboise
149. ensemble

Fr 91.50

ag

quitter plusieurs Mois au commencement qu'elle
ait à faire payer pour la fin de ce mois
la somme de Fr 102.64 montant de l'effet
à intérêt per me lundi pour payer avec
bien plaisir

Personne

Monsieur Vilard Guissac

14

comme vous me le demandez par votre
lettre je vous retourne aussie qd' le
référant que j'avais adressé à Mr Lobby
quitter sans retard me mettre en bonne égale
à son égard et faire tous vos efforts pour
me débarrasser des frais il seroit bien facteur pour
Mr Lobby si je pouvoit demander pour une
telle affaire

Vervins

Monsieur (Owin)

14

je vous ai écrit dans le temps que j'avais
oublié toutes les informations que j'avais demandées
aux personnes utiles sur le rapport des experts que vous
que sa réputation a été telle que toutes mes pièces
sont restées à Paris je les ai recommandées plusieurs
fois et je n'ai pu rien obtenir je ne pourrai
aller à paris que dans les premiers jours de juillet
je serai de retour pour le 1^{er}. Si je me puis empêcher
dans ce délai quitter me faire assurer